

# La Belgique est un des pays qui aident le plus la coopération académique

■ Aux côtés des universités, les hautes écoles s’y investissent de plus en plus ces dernières années.

**A**u Bénin, au Burkina Faso, à Cuba, ou aux Caraïbes. La cuvée 2019 des projets de la coopération académique au développement posera ses valises dans douze pays du “Sud” cette année. En partenariat avec des scientifiques locaux, les enseignants et chercheurs belges y développeront l’agroécologie, l’analyse des risques de tremblements de terre, la pédagogie universitaire, ou encore, à titre d’exemples, la transformation du coltan au Congo.

On le sait peu, mais à l’international, la Belgique joue dans le haut du classement en matière d’investissement dans la coopération académique. “Avec un budget annuel de 30 millions d’euros au niveau francophone, et autant en Flandre, la part que reçoit le monde académique pour initier de la coopération représente 25% du budget consacré par l’État à la coopération non-gouvernementale. Peu de pays peuvent se féliciter d’un tel ratio. Beaucoup nous envient”, se réjouit Vincent Wertz, professeur à l’UCLouvain et président de la Commission de la coopération au développement à l’Ares, l’Académie qui chapeaute l’enseignement supérieur en Belgique francophone. C’est cette dernière d’ailleurs qui, forte des budgets issus du fédéral, sélectionne et coordonne les partenariats qui s’établissent entre le monde académique belge, et ses homologues en Afrique, en Asie ou en Amérique latine.

## L’appui des personnes et des institutions

Ce qui caractérise la coopération académique au développement, c’est qu’elle ne planifie pas, en amont des financements, des projets précis et préétablis. Elle fonctionne plutôt par des appels à projets que lance l’Ares. Bien que les plus importants secteurs concernés soient finalement l’agriculture, la santé et le développement rural et urbain, chaque enseignant ou chercheur, quel que soit son créneau, peut présenter un projet de partenariat.

“Cette année, déjà soixante projets nous sont parvenus. Nous les sélectionnons ensuite sur la base de leur excellence académique, mais aussi des critères établis par l’OCDE qui sont la pertinence du projet pour le dé-

veloppement, son efficacité, son efficience, sa durabilité et sa recherche d’impact”, précise Murielle Andersson qui coordonne les projets de recherche et les projets de formation.

Le pari de la coopération est donc de miser sur les caractéristiques propres du monde académique – la recherche libre et la formation sur long terme – comme étant des leviers fondamentaux du développement d’une société. Au-delà des guerres ou des soubresauts politiques qui peuvent miner une institution, le principe est d’ailleurs qu’un homme formé l’est pour sa vie, que les contacts interpersonnels tissés sont rarement perdus, et qu’il pourra faire rejaillir son projet bien des années après un conflit.

## Maintenir l’attractivité du secteur

L’Ares, précise à son tour Hédia Hadjaj qui y est directrice du département Coopération, a mis sur pied différents outils qui visent aussi bien la mise en place de formations des personnes, que l’appui ou le renforcement des capacités des universités. “Il y a donc toujours dans la coopération académique le projet en tant que tel sur lequel travailleront les scientifiques, mais aussi l’échange de pratiques qui renforcent les capacités individuelles et institutionnelles.”

Le nombre des candidatures qu’ils reçoivent, plus important que les possibilités de financement, témoigne, aux yeux de l’Ares, du succès de la coopération académique. Toute la difficulté, dans un monde universitaire où les places sont chères et où la pression à la publication prend une place déterminante dans la trajectoire d’une carrière, est que l’investissement dans la coopération demeure attractif. “Nous poussons les équipes rectorales à prendre en compte cette coopération dans l’appréciation d’une carrière, note Vincent Wertz. Mais nous notons aussi que toutes les universités francophones participent à cette coopération, et que c’est de plus en plus le cas des hautes écoles.”

BdO

## 31 millions

Euros

C’est le budget annuel que l’enseignement supérieur francophone reçoit pour développer la coopération.